

CONDITIONS GENERALES

Voyage en Syrie et Jordanie, du 16 au 31 octobre 2010.

Prix par personne : **Frs 3'160.—**
(= env. €2'110)

qui comprend :

- vols de ligne départ/retour Genève, T.T.C.
- logement confortable, hôtel 3 et 4* en chambre double
- petit déjeuner et repas du soir chaque jour
- tous les déplacements en car confortable
- guide local francophone
- entrées à tous les sites mentionnés
- accompagnement depuis la Suisse
- frais de visa pour la Syrie et la Jordanie
- taxes frontière Syrie et Jordanie

Ne sont pas compris :

- les boissons pendant les repas
- repas de midi
- pourboires (prévoir env. Frs 60.—par pers.)
- assurances annulation/rapatriement
- supplément si logement en chambre individuelle : Frs 540.--

Inscription :

Veuillez retourner votre bulletin d'inscription le plus rapidement possible à :

AGAPE TOURS

Rue Roger-de-Guimps 3

CH-1400 YVERDON

Tél. 024/423.00.10

Fax : 024/423.00.18

E-mail : agape@agapetours.com

En retour, vous recevrez une confirmation écrite avec deux bulletins de versement, l'un pour l'acompte de Frs. 500.-- par personne, le deuxième pour le solde payable au plus tard 45 jours avant le départ.

Le nombre de places étant limité à 27, les inscriptions seront acceptées dans l'ordre de leur arrivée.

Conditions d'annulation :

En cas d'annulation d'une réservation définitive, les frais suivants seront à **votre** charge :

- + 61 jours avant le départ : Frs. 50.-- p.p.
- 60 à 30 jours : 50% du prix du voyage
- 29 à 15 jours : 75% du prix du voyage
- 14 à 0 jours : 100% du prix du voyage

Participation : Le prix forfaitaire est calculé sur la base de 22 à 27 personnes. En cas de participation inférieure, Agapé Tours se réserve le droit d'annuler le voyage ou d'adapter le prix en conséquence, ceci au moins 30 jours avant le départ.

Prix forfaitaire : calculé en février 2010, sous réserve d'éventuelles modifications dues au cours du dollar et/ou au prix du carburant.

Formalités : passeport obligatoire, valable au moins 6 mois au-delà du voyage. Attention : aucun visa d'Israël ne doit figurer dans le passeport !

Vaccins : aucun vaccin n'est exigé pour la Syrie & la Jordanie. Toutefois, nous vous recommandons de demander conseil à votre médecin de famille.

Swiss Travel Security

Agapé Tours est membre de la Swiss Travel Association of Retailers et fait partie de son « fonds de garantie » garanti par l'assurance Helvetia/Patria.

Responsabilité :

AGAPE TOURS et l'accompagnateur n'interviennent dans chaque cas qu'à titre d'intermédiaires entre le client d'une part et les compagnies de transport, hôtels et autres entreprises de service d'autre part. Ils ne peuvent être rendus responsables d'accidents de quelque nature que ce soit, de blessures, retards, annulations, irrégularités, dommages, pertes de bagages ou d'autres objets.

